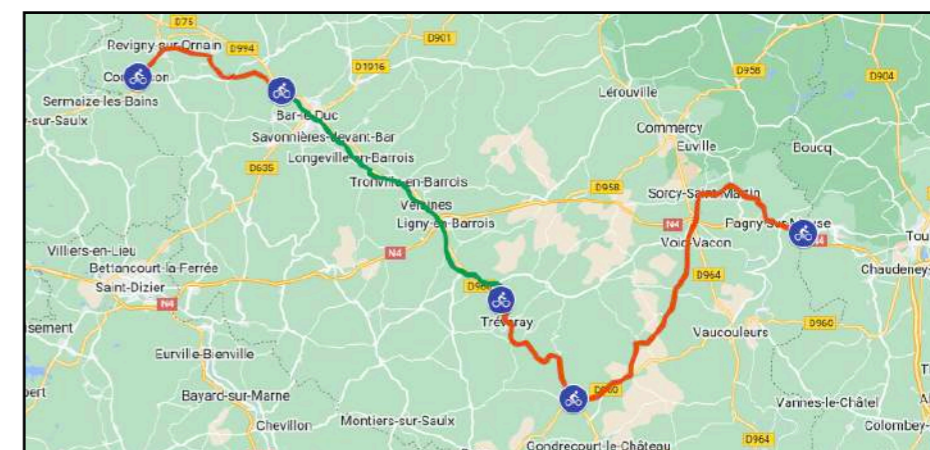
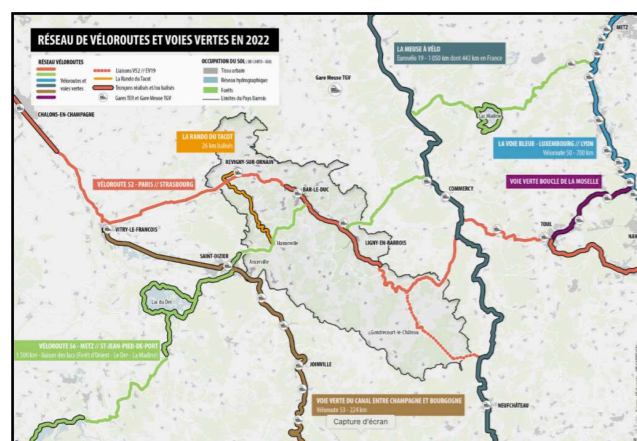


## V52 Canal de la Marne au Rhin dans la Meuse



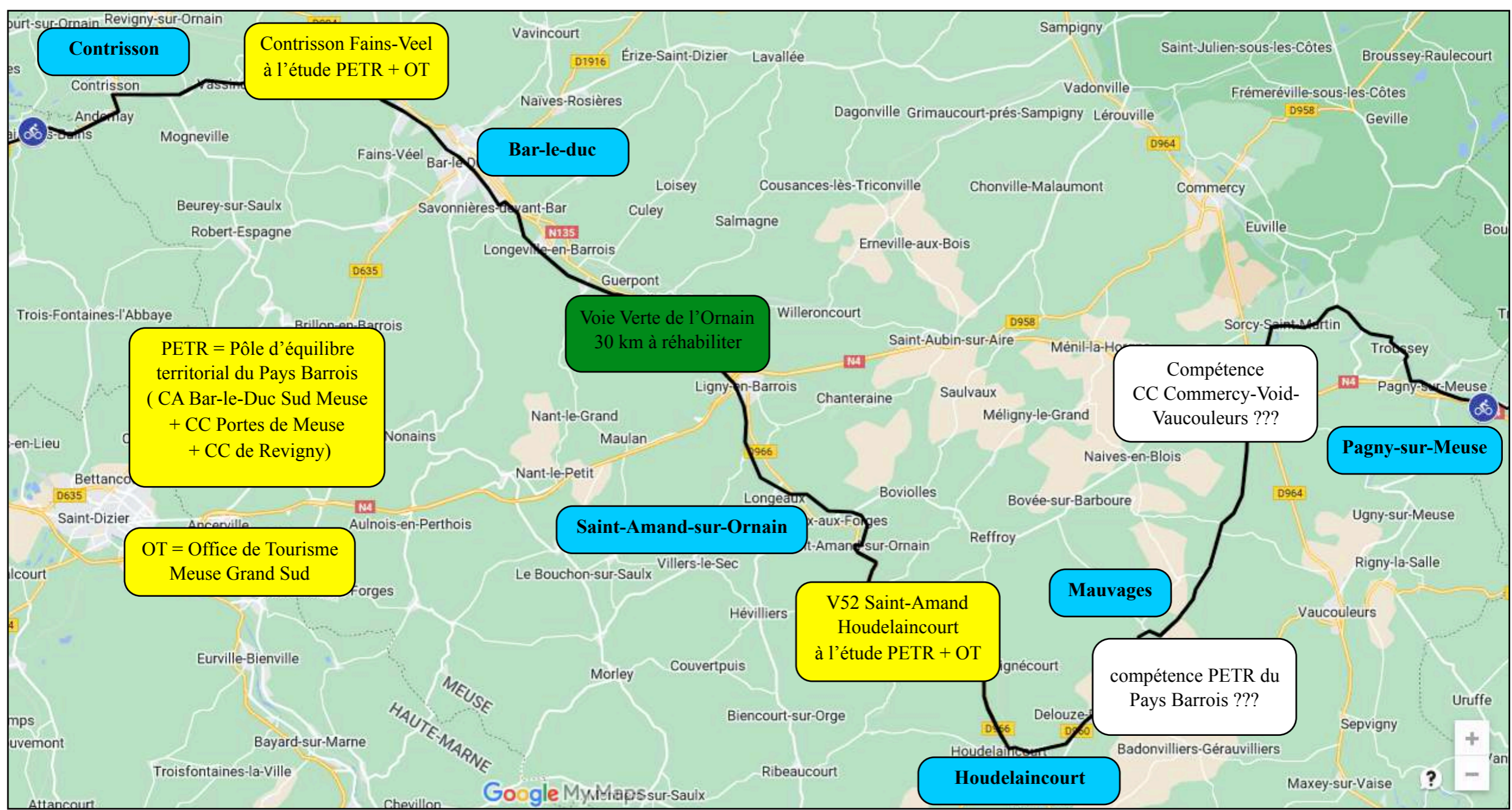
[www.lorvelo.fr](http://www.lorvelo.fr)

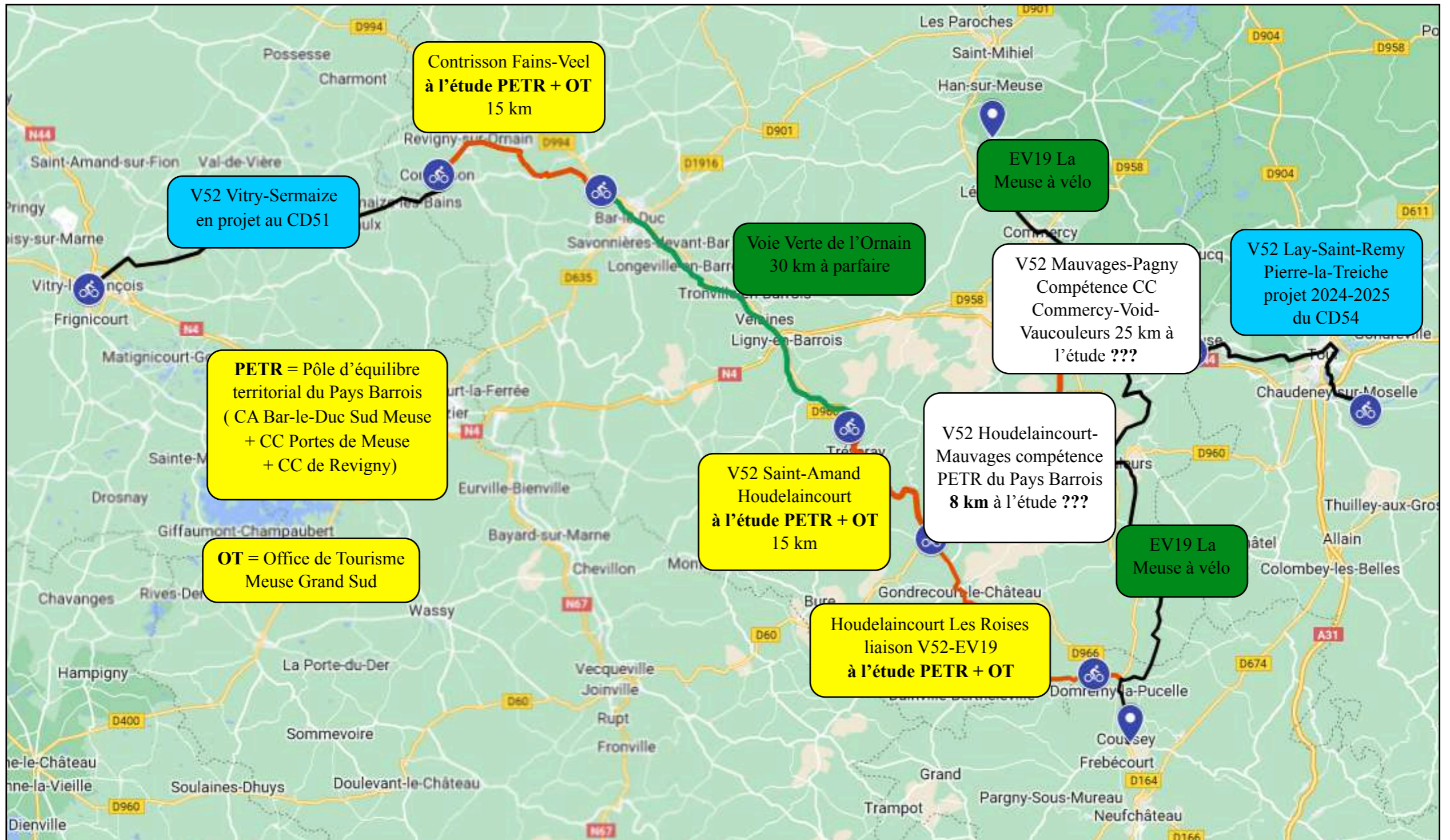
**V52 Canal de la Marne au Rhin dans la Meuse  
de Contrisson à Pagny-sur-Meuse**

**97 km**

**La Véloroute V52  
dans la Meuse**

**La V52  
Canal de la Marne au Rhin  
dans la Meuse  
97 km**





👉 VMAGE souhaite la constitution d'un comité d'itinéraire pour la véloroute V52 Paris-Strasbourg pour accompagner la réalisation de l'itinéraire sur l'ensemble du parcours 🚲



Départements	
93 = Seine Saint-Denis	18 km
77 = Seine-et-Marne	74 km
02 = Aisne	36 km
51 = Marne	118 km
55 = Meuse	97 km
54 = Meurthe-et-Moselle	91 km
57 = Moselle	55 km
67 = Bas-Rhin	52 km
<b>TOTAL</b>	<b>540 km</b>

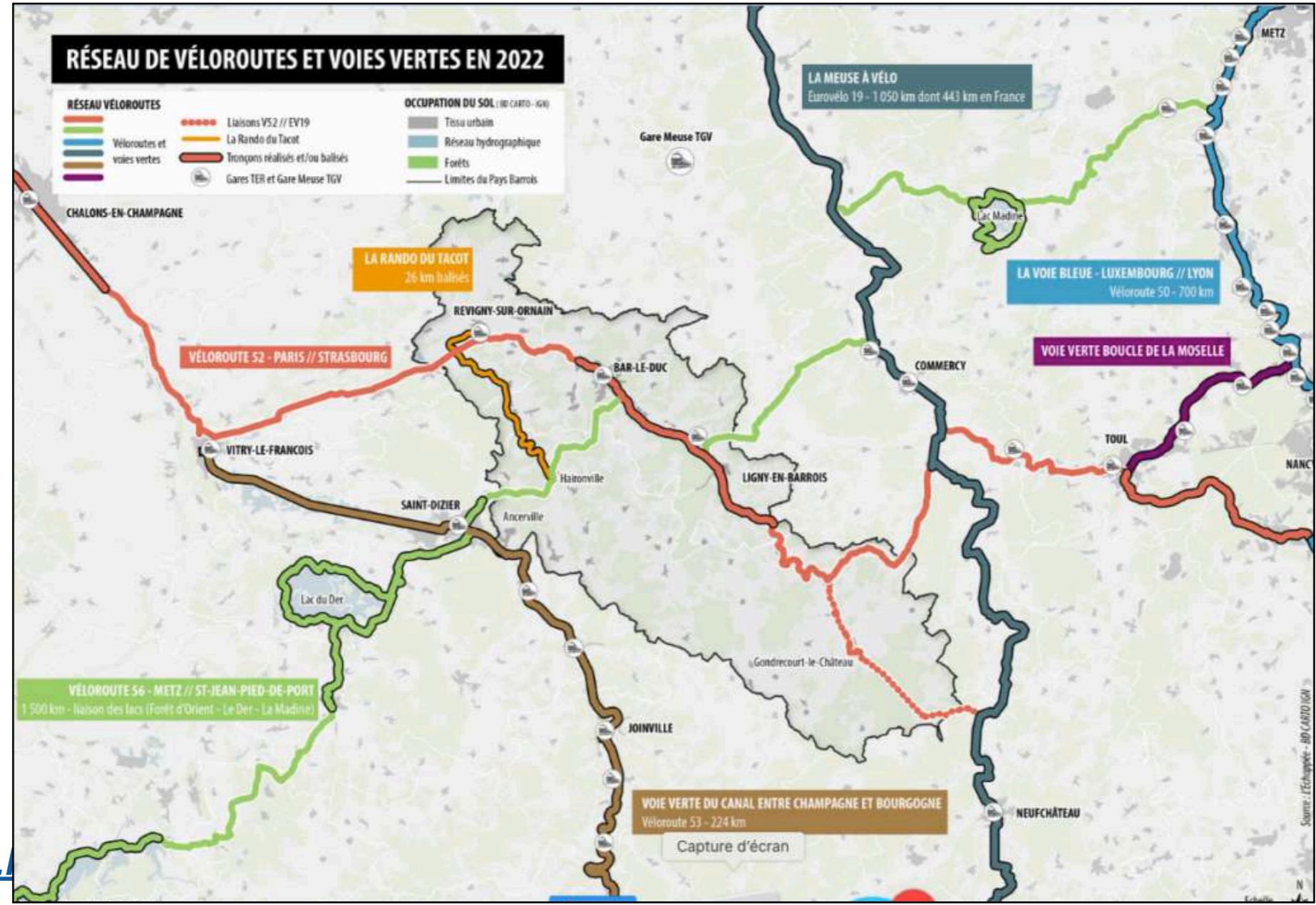


**Sud meusien**

**ER Aménagement du territoire : le Pays barrois établit sa stratégie vélo**

Ce mercredi 27 septembre, l'office de tourisme Meuse Grand Sud et le Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) du Pays barrois ont organisé une rencontre d'élus et de partenaires institutionnels pour réfléchir à la stratégie de développement de la pratique du vélo sur le territoire.

Maxime Thoinnet - 29 sept. 2023 à 17:30 | mis à jour le 29 sept. 2023 à 17:37 - Temps de lecture : 7 min



## Le schéma directeur cyclable

Depuis les prémices du projet, la volonté de « rendre les pistes cyclables accessibles au plus grand nombre » prédomine. Suite à l'étude de faisabilité réalisée l'année dernière autour de la réhabilitation de la voie verte V52, l'office de tourisme Meuse Grand Sud et le PETR du Pays barrois ont désormais décidé de regarder plus largement leur stratégie de développement des mobilités actives, la marche et le vélo dans le Sud meusien.

Globalement, cette stratégie fera prochainement l'objet d'une nouvelle étude menée jusqu'en 2025 : le schéma directeur cyclable, qui établira la marche à suivre du projet. Si actuellement, une bonne moitié de la V52 (88 km au total) est déjà déclarée « praticable » et conventionnée « voie verte » par Voies navigables de France (VNF), entre Fains-Véel et Saint-Amand-sur-Ornain, le reste du tracé (environ 40 km) n'est pas conventionné, et certains axes auront besoin d'une réhabilitation.



Un arrêt le long du canal près de  
Longeville-en-Barrois pour un quizz  
café. Photo Jean-Noël Portmann

## La sécurité, un point fondamental

Bien sûr, le projet devra tenir compte de la sécurité des futurs utilisateurs des voies et pour cela, plusieurs points ont été abordés. D'abord, la qualité de la bande roulante sera évaluée tout au long du parcours, et le choix du revêtement établi en fonction des portions. Actuellement, le projet

planche sur 80 % du tracé en enrobé : plus agréable et avec une meilleure durée de vie que le stabilisé.

Ensuite, les points dangereux du trajet seront relevés. En particulier, les intersections avec la route (comme le rond-point du château de Marbeaumont à Bar-le-Duc) ainsi que les portions de la véloroute qui s'effectueront en « partage de route » - par exemple, de Gondrecourt aux Roises.

Pour se repérer dans ces « points noirs », une signalétique à l'identité visuelle propre à la V52 sera affichée, afin que les usagers de la route et de la piste cyclable puissent y prêter une attention particulière.

## Un raccordement aux autres réseaux cyclables

Si le développement des pistes cyclables sera profitable pour les habitants locaux, le Pays barrois insiste sur la dimension touristique du projet. En effet, au-delà de la réfection de la voie, l'attention a été portée sur le rattachement de cette dernière aux autres axes cyclables, et notamment l'Eurovélo 19 (une voie roulante très appréciée des touristes à vélo belges et hollandais) mais aussi du tracé national de la V52, qui relie Paris et Strasbourg.

Dans cette même idée et afin d'avoir un « maillage du territoire optimal », l'étude se portera également sur le prolongement de la V56 de Bar-le-Duc à Ancerville, en empruntant des voies roulantes en marge des axes routiers. Déjà existant de Ligny-en-Barrois au [lac de Madine](#) ainsi que côté marnais en provenance du Der, le projet final permettra aux cyclotouristes, à terme, de relier les deux lacs à vélo.



## Les « points nœuds », l'avenir du tourisme cyclable ?

Si les Pays-Bas, la Belgique et même désormais les Ardennes et la Somme ont déjà adopté cette nouvelle façon de voir le tourisme, les « points nœuds » constitueront l'un des axes futurs du tourisme à vélo en Meuse.

Le principe est simple : après avoir identifié des intersections stratégiques sur les pistes cyclables, les avoir numérotées et retranscrites sur une carte où seront notées les distances entre chaque « nœud », chaque utilisateur pourra concevoir lui-même son propre itinéraire. Un dispositif qui pourra être établi sur les quatre boucles de cyclotourisme qui borderont notamment la V52.

**L'une des missions de VMA est d'améliorer l'intermodalité. Dans quel intérêt ?**

« L'intermodalité, c'est combiner des modes de déplacement de son lieu de départ à son lieu d'arrivée, et pas seulement faire le trajet en voiture. Le but est de compléter le déplacement « mode actif », donc la marche et le vélo, avec une autre mobilité douce pour une distance plus importante. Ça peut se faire avec les transports en commun, mais aussi avec le covoiturage où l'on pourrait avoir des aires de covoiturage/vélo, avec des parkings et des boxes pour poser son vélo avant de covoiturer. »

**Concernant la V52, que va apporter le rattachement aux départements voisins ?**

« L'idée c'est de structurer un axe national entre Paris et Strasbourg et d'avoir une continuité d'itinéraire et d'aménagement pour permettre le développement touristique. Ça peut être destiné aux personnes qui font l'itinérance entière ou qui font seulement des portions. Mais c'est aussi un support de tourisme local pour des familles qui peuvent visiter des endroits en y allant à vélo plutôt qu'en voiture. »

Voie verte et taxe additionnelle au menu du conseil  
communautaire

La Véloroute V52 qui relie Paris à Strasbourg en passant évidemment par la Meuse va coûter beaucoup d'argent aux collectivités locales mais le projet a aussi un intérêt touristique, et donc économique.

L'Est Républicain - 13 juin 2023 à 19:12 - Temps de lecture : 3 min



La voie verte le long du canal sera aménagée en enrobé.

Elise Branget de la mission mobilités du Pays barrois et Anicée Vignot de l'office du tourisme du Sud meusien ont présenté la stratégie cyclable du territoire. Il s'agit d'assurer la continuité linéaire de la Véloroute V52 qui relie Paris à Strasbourg et qui traverse tout le territoire, de Contrisson aux Roises. Un diagnostic a été fait. Il classe les tronçons en « indices de cyclabilité ». Par endroits elle longe le canal de la Marne au Rhin, par endroits elle emprunte des routes vicinales notamment entre Houdelaincourt et Les Roises. Le projet est programmé sur 10 ans avec des points forts dans les 5 ans. Il en coûtera beaucoup d'argent aux collectivités sachant que l'option de l'enrobé a été choisie. Les élus se sont surtout inquiétés de la sécurité des cyclistes... et des piétons, de l'entretien et des pouvoirs de police des communes traversées. Mais ils ont surtout souligné le double intérêt touristique et économique du projet.

## Le projet de Véloroute V52.

Présentation de la stratégie cyclable du territoire par Elise Branget de la mission mobilités du Pays Barrois et Anicée Vignot de l'Office du tourisme du Sud Meusien. Il s'agit d'assurer la continuité linéaire du Véloroute V52 qui relie Paris à Strasbourg et qui traverse tout le territoire de Contrisson aux Roises. Un diagnostic a été fait et classifie les tronçons en « indices de cyclabilité ». Par endroits elle longe le canal de la Marne au Rhin, par endroits elle emprunte des routes vicinales notamment entre Houdelaincourt et Les Roises. Le projet est programmé sur 10 ans avec des points forts dans les 5 ans. Il en coûtera beaucoup d'argent aux collectivités sachant que l'option de l'enrobé a été choisie. Les élus se sont surtout inquiétés de la sécurité des cyclistes... et des piétons, de l'entretien et des pouvoirs de police des communes traversées. Mais ils ont surtout souligné le double intérêt touristique et économique du projet.

lien **Isabelle et le vélo**  
en Lorraine, la véloroute B52, de Paris à  
Strasbourg, est presque bouclée.

lien **Isabelle et le vélo**  
j'ai roulé à vélo de la Lorraine  
à la Champagne